

**DISCOURS DU PRESIDENT DU GILF -2010,**

**Monsieur Mahfoudh Ould Brahim**

**Directeur Général Adjoint de**

**Expresso Sénégal**

**Dakar, le 09 Novembre 2010**

- Madame le Ministre des Technologies de l'Information et de la Communication,
- Monsieur le Directeur du Bureau de Développement des Télécommunications de l'UIT,
- Monsieur le Directeur Général de l'ARTP, Président du GSR-2010,
- Madame la Directrice des Affaires Extérieures de la GSMA,
- Honorables délégués, Chers collègues,
- Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter, au nom d'Expresso Sénégal comme en mon nom personnel, la bienvenue en cette terre de Téranga sénégalaise.

C'est l'occasion pour moi d'adresser à tous les membres du forum nos remerciements les plus sincères pour l'honneur qui est fait à notre société à travers la présidence de la présente session du GILF.

Le choix porté sur le nouvel entrant qu'est Expresso Sénégal comme président du GILF, dénote de la volonté du Président de la République Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, du Gouvernement du Sénégal, de l'ARTP ainsi que de l'UIT de promouvoir la concurrence et l'investissement privé comme leviers principaux du développement des secteurs des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication.

- Mesdames, Messieurs,

Les thèmes que nous allons aborder lors de la présente réunion du GILF représentent des enjeux majeurs pour le développement de l'industrie des télécommunications à l'échelle mondiale.

Les besoins de plus en plus exponentiels des services de communications en matière de spectre de fréquence, en particulier pour les services sans fil large bande et à mobilité totale, nécessitent en effet la refonte de l'ensemble des politiques jusqu'ici appliquées en matière d'allocation des ressources rares du champ hertzien.

Il importe dans ce cadre de réfléchir sur les voies et moyens appropriés afin d'établir une clé de répartition optimisée entre les différents allocataires et les différents services, de définir des règles d'une gestion économique rationnelle des ressources en fréquences, d'assurer l'accès à ces ressources dans des conditions équitables et transparentes et de promouvoir l'innovation en matière d'usage efficient du spectre.

Il s'agit également d'échanger sur les conditions requises pour la mise en place d'un cadre de régulation propice à la mobilisation de l'investissement privé et à l'émergence de marchés multi-opérateurs où s'exerce une concurrence libre et ouverte entre les différents intervenants.

La réflexion pourra porter dans ce cadre sur les aspects liés aux principes de transparence, d'équité, de neutralité, de proportionnalité, d'efficacité et de prévisibilité du dispositif de régulation.

D'autres questions de régulation non moins importantes pourront être également abordées; il s'agit notamment de l'accès universel, de l'interconnexion des réseaux et du partage d'infrastructures entre opérateurs.

Sur un autre plan, l'impact des politiques fiscales sur le développement de l'industrie des télécommunications mérite d'être abordé afin d'apprécier l'incidence des systèmes de taxation sur la croissance du secteur des télécommunications, la mobilisation de l'investissement privé et l'accès du plus grand nombre aux technologies de l'information et de la communication.

Il y a lieu enfin d'examiner le rôle des décideurs, des régulateurs et des opérateurs dans la promotion du développement des téléapplications, (téléenseignement, télémédecine, commerce électronique) afin de tirer profit des possibilités offertes par la convergence des services et des technologies.

Les recommandations qui vont sortir de nos travaux vont permettre d'attirer l'attention des régulateurs sur les préoccupations des acteurs de l'industrie et servir de lignes directrices pour les meilleures pratiques devant être adoptées lors du GSR-2010 prévu les 10, 11 et 12 novembre 2010 à Dakar.

- Mesdames, Messieurs,

Le développement de l'industrie des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication dépasse largement la dimension sectorielle stricto sensus.

Les évolutions de ces secteurs correspondent de plus en plus à des enjeux de société : Globalisation, dématérialisation des transactions, société de l'information, société de la connaissance, monde du virtuel, etc...

La transversalité et la complexité de ces implications rendent indispensable la mise en place de mécanismes de coordination entre les différents acteurs concernés : Gouvernements, régulateurs, Opérateurs, organisations internationales (UIT), collectivités locales, société civile et Consommateurs.

Aussi, voudrai-je me féliciter du partenariat existant entre le GILF et le GSR et me réjouir de l'invitation adressée aux membres du Forum pour assister à la première journée du GSR 2010.

- Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi enfin de vous présenter brièvement Expresso Sénégal ainsi que le bilan des réalisations de cet opérateur.

Expresso Sénégal est le nouvel opérateur détenteur d'une License globale au Sénégal. Il fait partie du groupe Expresso, filiale du Groupe Sudatel, dont le siège se trouve à Dubaï.

Le groupe Expresso est déjà présent en Mauritanie, en Guinée, au Ghana et au Nigéria.

En moins de 2 ans d'activité, Expresso Sénégal a pu réaliser les actions suivantes :

- Le déploiement de 3 réseaux de télécommunications : CDMA 2000 ; GSM/GPRS/EDGE et WCDMA /UMTS

- L'introduction pour la première fois de la technologie CDMA 2000 de troisième génération ;

- L'introduction de la concurrence sur tous les segments du marché (y compris fixe et internet) ;

- La réalisation d'une couverture nationale du territoire dès le lancement du réseau

- La mise en place d'une infrastructure autonome (concurrence des infrastructures) ;

- Le déploiement d'un réseau convergent (NGN) avec technologie 100% IP et points d'interconnexion dans certaines villes de l'intérieur du pays ;

- L'offre de services 3G+ alliant mobilité totale et haut débit ;

- L'implémentation d'un modèle tarifaire transparent et compétitif (tarification à la seconde et tarifs unifiés) ;

- L'amélioration de l'accès aux services et la baisse des prix du marché ;

- La contribution à la promotion de l'échange de trafics entre les différents réseaux (baisse des taxes d'interconnexion) ;
- Le parachèvement par anticipation de toutes les obligations du cahier des charges notamment en termes de couverture ;
- La prise d'une participation dans le câble sous-marin ACE qui doit atterrir à Dakar en 2011.

Pour finir, je tiens à vous souhaiter un agréable séjour à Dakar ainsi qu'un plein succès pour nos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.